
NORME INTERNATIONALE 1385 / II

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Phtalates à usage industriel — Méthodes d'essai — Partie II : Mesurage de la coloration après chauffage (Phtalate de diallyle exclu)

*Phthalate esters for industrial use — Methods of test —
Part II : Measurement of colour after heat treatment (Diallyl phthalate excluded)*

Première édition — 1977-02-15

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1385-2:1977](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0379b064-30ac-412d-8eca-5b7de090771/iso-1385-2-1977)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0379b064-30ac-412d-8eca-5b7de090771/iso-1385-2-1977>

CDU 661.73 : 620.1 : 543.8

Réf. n° : ISO 1385/II-1977 (F)

Descripteurs : phtalate, essai, analyse chimique, détermination, coloration, cendre, acidité, ester, indice d'iode, indice de réfraction, point d'éclair, viscosité.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des comités techniques étaient publiés comme recommandations ISO; ces documents sont en cours de transformation en Normes internationales. Compte tenu de cette procédure, le comité technique ISO/TC 47, *Chimie*, après examen, est d'avis que la Recommandation ISO/R 1385-1970 peut, du point de vue technique, être transformée. Toutefois, le comité technique a divisé la Recommandation en cinq parties (ISO 1385 parties I à V), qui remplacent donc la Recommandation ISO/R 1385-1970, à laquelle elles sont techniquement identiques.

Les comités membres des pays suivants avaient approuvé la Recommandation ISO/R 1385 :

Afrique du Sud, Rép. d'	Hongrie	Portugal
Allemagne	Inde	Roumanie
Autriche	Iran	Royaume-Uni
Belgique	Irlande	Suède
Brésil	Italie	Suisse
Corée, Rép. de	Japon	Tchécoslovaquie
Cuba	Nouvelle-Zélande	Thaïlande
Espagne	Pays-Bas	Turquie
France	Pologne	U.R.S.S.

Aucun comité membre ne l'avait désapprouvée.

Les comités membres des pays suivants ont désapprouvé la transformation de la recommandation en Norme internationale :

France
Pays-Bas

Phtalates à usage industriel — Méthodes d'essai — Partie II : Mesurage de la coloration après chauffage (Phtalate de diallyle exclu)

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente partie de l'ISO 1385 spécifie une méthode de mesurage de la coloration, en unités Hazen, après chauffage, des phtalates à usage industriel.

Elle n'est pas applicable au phtalate de diallyle en raison du risque de polymérisation explosive.

Le présent document devra être lu conjointement avec la partie I (voir l'annexe).

2 RÉFÉRENCE

ISO 2211, *Produits chimiques liquides — Détermination de la coloration en unités Hazen (Échelle platine-cobalt)*.

3 PRINCIPE

Mesurage de la coloration, selon la méthode spécifiée dans l'ISO 2211, d'une prise d'essai, après un traitement thermique spécifié.

4 RÉACTIFS

Réactifs spécifiés dans le chapitre 4 de l'ISO 2211.

5 APPAREILLAGE

Appareillage spécifié dans le chapitre 5 de l'ISO 2211, et

5.1 Tube, en verre borosilicaté, de longueur 200 mm environ, de diamètre extérieur 38 ± 1 mm et d'épaisseur de paroi $1,0 \pm 0,1$ mm, muni d'un bouchon en verre rodé.

5.2 Bain d'huile, réglable à 180 ± 2 °C et de capacité calorifique suffisante pour maintenir cette température lorsqu'on y introduit le tube (5.1) contenant la prise d'essai.

6 MODE OPÉRATOIRE

Introduire, dans le tube (5.1), 70 ml de l'échantillon pour laboratoire et le boucher. Le placer dans le bain d'huile (5.2), réglé à 180 ± 2 °C, en s'assurant que la température reste dans les limites fixées.

Après 120 ± 2 min, retirer le tube du bain d'huile et le laisser refroidir à l'air jusqu'à la température ambiante. Mesurer la coloration selon la méthode spécifiée dans l'ISO 2211.

7 EXPRESSION DES RÉSULTATS

Noter le résultat à 10 unités Hazen près.

ANNEXE

PUBLICATIONS ISO RELATIVES AUX PHTALATES À USAGE INDUSTRIEL

ISO 1385/I — Généralités.*

ISO 1385/II — Mesurage de la coloration après chauffage (Phtalate de diallyle exclu).

ISO 1385/III — Détermination des cendres.

ISO 1385/IV — Détermination de l'acidité à la phénolphtaléine — Méthode titrimétrique.

ISO 1385/V — Dosage des esters — Méthode titrimétrique après saponification.

* La détermination de l'indice d'iode, spécifiée dans l'ISO 1385/I, est applicable uniquement au phtalate de diallyle. La détermination de la viscosité, spécifiée dans l'ISO 1385/I, n'est pas applicable au phtalate de diallyle.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1385-2:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0379b064-30ac-412d-8eca-5b7de090771/iso-1385-2-1977>